

Réunion du conseil d'administration
le 9 janvier 2019

9 avenue de REIMS – BP57
02202 SOISSONS CEDEX

SIRET : 41247816600025

Agrément Jeunesse et Sports n°D02S62 du 22/4/1981

Association non assujettie à la TVA au
titre de l'article 261 du code des impôts

Membres présents : Didier AOSMAN, Hubert BONNET, Jean Marie CRANSKENS, Patrick HUCLIN, Bernard LESSIRE, Alain PERSANT, François THOURIGNY, Bruno WOZNIAK, Jean François WUILLEMAIN

Membres absents excusés : Julien RENAULT, André VAN GYSEL

Invités : Emeric DEMOTTIE, Vincent DRUGEON, Xavier TISON, Rachid ELYAJDAINI

Ouverture à 16h30

Après un tour de table, où chacun se présente et évoque la section dans laquelle il évolue, le projet de création d'une section « touchtennis » est abordé.

Cette discipline créée en 2002 en Angleterre par M. Rashid HASSAN a été importée à SOISSONS en février 2018 par Emeric et des amis tennismen.

Un créneau a été obtenu dans le gymnase Gérard PHILIPPE avec l'ASDEC, le mercredi de 21 à 23h. Présente à la rentrée sport de septembre 2018, cette activité a intéressé beaucoup de monde, mais l'absence de fédération freine son développement.

Bien que présentant des similitudes avec le mini tennis, la FFT n'est pas intéressée par cette discipline. L'une des particularités est le classement mondial géré par M. HASSAN, moyennant une rémunération minimale lors des tournois organisés.

La FSASPTT est en contact avec M. HASSAN pour acheter la licence pour la France, notre ASPTT étant le premier club à envisager l'intégration d'une section « touchtennis ».

Conformément à l'article 23 des statuts adoptés le 26 septembre 2003 (notamment modifiés le 26 août 2008) la création d'une nouvelle section peut être décidée par le conseil d'administration.

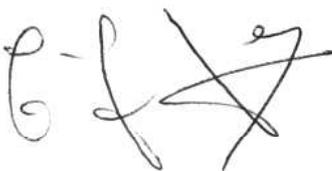
L'ensemble des membres présents étant favorables à cette création, le correspondant sera Emeric DEMOTTIE jusqu'à notre assemblée générale de juin 2019.

La cotisation jusque la fin de l'actuelle saison est fixée à 30 € (licence « premium » FSASPTT comprise) pour tout nouveau pratiquant sur le court à marquer sur la dernière travée de la salle de tennis de table, mis à disposition le vendredi de 18 à 20h.

Les tables de tennis de table seront retirées puis remises en place par les joueurs de touchtennis.

Clôture à 18h

Le secrétaire général, Jean-Marie CRANSKENS



Le Président, Jean-François WUILLEMAIN

